« Sollicité au lancement de l'étude, le CRC Bretagne-Nord a particulièrement suivi les travaux. Les résultats servent dans les réflexions enqagées avec les collectivités sur la place de la conchyliculture au sein de leur territoire. Lutilisation se fera par ailleurs au niveau régional pour le développement de la conchyliculture en Bretagne ">

Comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord

« Pour préserver et favoriser une économie tournée vers la mer, l'engagement de tous est nécessaire. Il nous faut anticiper et organiser les espaces de production »

Auguste Jacq, Président d'Investir en Finistère

« Cette démarche permet de répondre aux enjeux et besoins de la filière alques dont les différentes activités (culture, transformation, valorisation) ont besoin de pouvoir disposer d'espaces à terre pour concrétiser leurs projets »

Chambre syndicale des Alques

« Ce travail a permis de recenser de manière exhaustive et inédite les sites aquacoles finistériens et de mettre en avant les relations fonctionnelles terre et mer. Le SIG, en analysant aussi les potentialités, permet de mesurer les enjeux d'espace et dy sensibiliser tous les acteurs et territoires. Il offre la possibilité d'avancer sur une planification indispensable pour développer le potentiel économique maritime »

Comité régional de la conchyliculture Bretagne Suc

« Personne en Finistère nétait en capacité de montrer des zones potentielles pour les cultures d'alques. Les biomasses disponibles en récolte à pied nétant pas extensibles, il nous faut à l'avenir développer la culture à terre ou sur l'estran. Maintenant, cette étude peut nous permettre de nous projeter dans l'avenir »

Syndicat des Récoltants des alques de rive













ÉTUDE FINANCÉE PAR





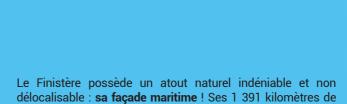








Contact: Aurore Coppens - Tél: 02 98 33 97 73 - a.coppens@investir29.fr



côtes en font le premier département maritime de France

métropolitaine. C'est un espace riche de ressources et porteur d'un potentiel majeur pour l'économie de notre territoire.

Spontanément, la notion d'«accès mer» évoque les activités navales, nautiques ou touristiques. Mais l'accès à la mer, c'est aussi une nécessité pour des entreprises de production utilisant l'eau de mer dans leurs process : à terre, avec des équipements de pompage ou des bassins et en mer, par le biais de concessions d'exploitation. C'est le cas des conchyliculteurs, des mareyeurs et plus globalement de toutes les activités aquacoles, ou encore des entreprises de la filière cosmétique ou biotechnologique.

Les professionnels doivent pouvoir disposer de concessions en mer et d'espaces à terre dédiés à ces activités de production. Cela implique de conforter et maintenir les sites existants, mais aussi de pouvoir développer de nouveaux espaces.

Or, installer une activité économique sur le littoral nécessite de faire face à des difficultés de différentes natures (complexité juridique, pression foncière, acceptabilité...) qui freinent, voire provoquent la délocalisation des projets. La planification spatiale d'espaces dédiés constitue un moyen de favoriser la

cohabitation des activités et leur acceptabilité. C'est l'objectif de la cartographie proposée et du système d'information géographique (SIG): recenser et qualifier les espaces existants et identifier des espaces potentiels.

Ce travail a pour ambition de faire de la croissance bleue durable une réalité en Finistère et de faciliter la création et le développement des entreprises. Ces dernières sont créatrices d'emplois territorialisés ; elles constituent des maillons indispensables à toute une chaîne de valeur et à la vitalité économique du territoire.

Dans une démarche fédérée et concertée avec les acteurs publics et privés, Investir en Finistère a piloté ce travail dont la réalisation a été confiée à un groupement d'étude composé de la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI), de l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne (ADEUPa) et des bureaux d'études Idée aquaculture et Hydratec. Ce croisement de compétences au sein d'une équipe pluridisciplinaire a permis de mener l'ensemble de la démarche de manière transversale, en associant les différents regards nécessaires. Nous partageons, par cette publication, les principes méthodologiques et les résultats synthétiques.

#croissancebleuedurable #aquaculture #algoculture #biotech #espaces fonciers #concessions cultures marines











Quelle méthode?

Concertation = Hydraulique Hydraulique Biologie marine Biologie marine Environnement



1 391 km

de côtes en Finistère, soit le premier département littoral en France métropolitaine

......





......



Partager les connaissances avec les professionnels et les élus

Les résultats de ces travaux ont vocation à être partagés pour faciliter la concrétisation de projets d'entrepreneurs dans les domaines de l'aquaculture et des biotechnologies marines. Leur diffusion auprès des élus facilitera également une meilleure prise en compte de l'économie maritime et des besoins des professionnels dans les politiques d'aménagement et de développement économique. La base sera actualisée régulièrement.

DIFFUSION NUMÉRIQUE, ACTUALISATION NUMERIQUE urbanisme...). Les sites potentiels ont été repérés en plusieurs

Des approches cartographiques différenciées à terre et en mer

L'exploitation de la base de données a permis d'élaborer un atlas des sites existants avec leur caractérisation précise (foncier, immobilier, équipements,

étapes. À terre, les espaces ne pouvant pas recevoir des activités de production ont été exclus (altimétrie, critères réglementaires...); des zones à enjeux ont été définies avec leurs atouts

et contraintes. Puis, sur la base de critères factuels (réglementation, conditions de pompage, qualité de l'eau...), les sites potentiels ont été hiérarchisés suivant leur degré d'opportunité opérationnelle. Une première estimation des coûts de raccordement à l'eau de mer a été réalisée.

En mer, la cartographie a mis en relief les espaces potentiels, après exclusion des périmètres ne pouvant accueillir des cultures marines (courantologie, houle, bathymétrie...).

Structuration d'une base de données géographiques

Toutes les informations ont été organisées dans une base de données géographiques, unique pour l'ensemble du département, que le site soit à terre ou en mer, existant ou potentiel. Cette base de données constitue un état des lieux initial des sites et pourra être ultérieurement enrichie et actualisée. Elle s'appuie sur une maille géographique fine puisque les informations ont été structurées à l'échelle de la parcelle (cadastre terrestre ou conchylicole).

PRODUCTEURS DE DONNÉES / **PARTENAIRES**

documents d'urbanisme réseau routier topographie cadastre conchylicole prises d'eau cadastre communes littorales trait de côte

Dans un premier temps, un important travail établissements conchylicoles de recensement, de collecte et d'agrégation de données a été initié. Cette phase a permis d'évaluer l'état des connaissances, de repérer les manques et d'organiser les informations,

Finistère. À partir de ces données de référence, une première liste de sites « existants » a été dressée.

parfois hétérogènes, dans un référentiel

cartographique commun à l'échelle du

Collecte et traitement des

CONCERTATION / TERRAIN



- Entretiens avec les fédérations professionnelles
- Rencontre avec les collectivités et les organismes de recherche Visites terrain

Echanges avec les acteurs locaux et vérifications sur le terrain

Tous les sites recensés ont été visités lorsqu'ils étaient accessibles et publics. De nombreux échanges ont permis d'affiner l'identification et la qualification des sites. Un large travail de concertation a été mené avec les acteurs institutionnels, les représentants des professionnels de l'économie maritime et les milieux scientifiques. Un groupe de travail a copiloté l'étude, associant le Conseil régional, le Conseil départemental, la DDTM du Finistère, la CCIMBO, les trois Pays maritimes, les intercommunalités, les technopoles, le Parc naturel marin d'Iroise, le Campus mondial de la mer, le Pôle Mer Bretagne Atlantique et Hop!.



Poster_Recto de mer_v3.indd 1 15/05/2018 15:37:59

PRODUCTION



ACCÈS À LA

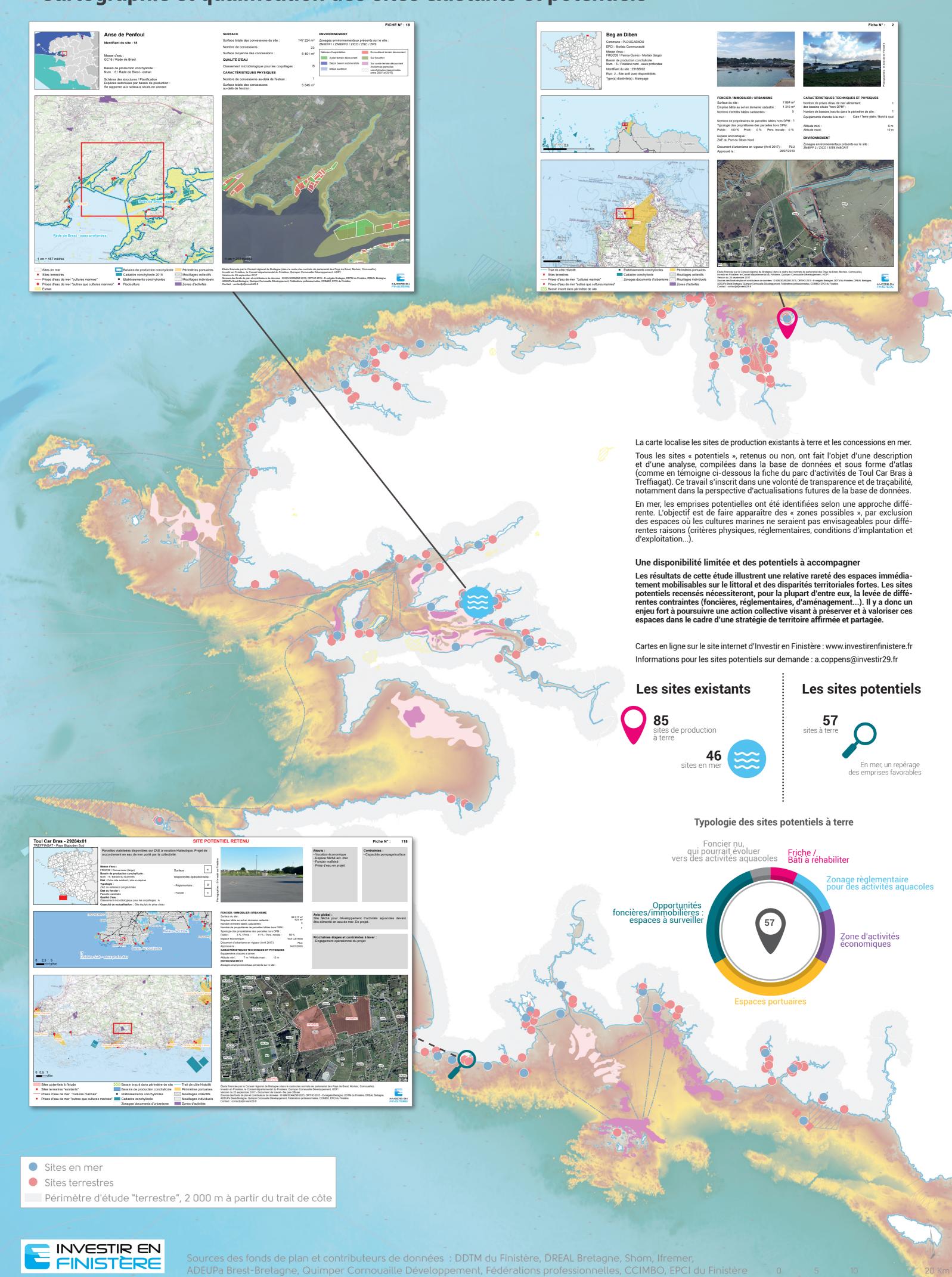
RESSOURCE

« EAU DE MER »

POUR PRODUIRE

EN FINISTÈRE

Cartographie et qualification des sites existants et potentiels



Poster_Verso de mer.indd 1 15/05/2018 15:39:29